

AXA Assurances Maroc a entamé la restauration de dix immeubles à Casablanca

AXA rénove à l'identique 10 immeubles classés patrimoine de la ville de Casablanca classés monuments historiques de la ville de Casablanca. Les travaux ont démarré en mai 2007 et s'achèveront en juillet de la même année. Le budget total alloué à l'opération est de 2,5 millions de dirhams.

Plus qu'une restauration, l'opération consiste dans une remise à l'état identique des immeubles. Le choix des artisans et des matériaux a été fait dans l'esprit de préserver l'authenticité des bâtiments. Aussi, AXA s'est-elle fait un point d'honneur de restaurer l'environnement direct des édifices pour donner à l'ensemble un

Liste des immeubles concernés

Désignations	Villes	Adresses
Immeuble	Casablanca	Angle rue Rahal El Meskini et Haj Omar Riffi
Immeuble	Casablanca	77, Prince My Abdallah
2 Immeubles	Casablanca	227, Bd Med V et 65 rue Hassan Seghir
Immeuble	Casablanca	336, rue Mustapha El Maani
Immeuble	Casablanca	344, rue Mustapha El Maani
2 Immeubles	Casablanca	2, Rd point St Exupery et 1, rue d'Agadir
Immeuble	Casablanca	3, rue d'Agadir
Immeuble	Casablanca	6, rue Allal El Fassi

aspect harmonieux. Dans ce sens, les espaces verts et l'éclairage ont été repensés. Les occupants des immeubles bénéficieront, par ailleurs, d'un dispositif de tri des ordures ménagères et autres que des sous-traitants spécialisés seront

chargés de collecter.

Le projet de restauration des immeubles est piloté par le Service Immobilier (Direction financière et comptable). Ce service gère le patrimoine immobilier de la compagnie qui est composé d'une trentaine de bâti-

ments dont les dix immeubles classés monuments historiques de la ville de Casablanca. Dans sa démarche de restauration, AXA a été conseillée par l'Association Casa Mémoire et par plusieurs architectes de la place.